

09 juil 2010 -15:53

Conseil des ministres du 9 juillet 2010

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 9 juillet 2010, sous la présidence du Premier ministre Yves Leterme

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 9 juillet 2010, sous la présidence du Premier ministre Yves Leterme

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Discipline budgétaire

Demandes d'engagements de crédits

Demandes d'engagements de crédits

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les propositions d'engagements de crédits introduites par différents membres du gouvernement, dans le cadre de la circulaire relative à la discipline budgétaire et à la prudence budgétaire. Il s'agit de mesures urgentes et nécessaires pour assurer la continuité de l'administration du pays, poursuivre les compétences en matière de tutelle et clôturer les affaires pour lesquelles aucune initiative nouvelle n'est demandée du gouvernement, comme le prescrit la circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

Diminution des gaz à effet de serre

Approbation de deux contrats pour l'acquisition de crédits d'émissions dans le cadre du deuxième appel d'offre

Approbation de deux contrats pour l'acquisition de crédits d'émissions dans le cadre du deuxième appel d'offre

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé la conclusion de deux contrats pour l'achat de crédits d'émissions via des projets MOC/MDP (*), dans le cadre de la politique fédérale d'achat de crédits d'émissions de gaz à effet de serre.

Il s'agit de deux derniers projets dans le cadre du deuxième appel d'offre :

- En Inde le projet concerne l'installation et l'exploitation d'une petite centrale hydroélectrique de 3 MW
- Le projet à Nicaragua concerne notamment l'installation et l'exploitation d'une petite centrale hydroélectrique

Le Comité technique, composé de représentants de la société civile, avait préalablement donné un avis favorable sur ces deux projets.

(*) MOC signifie mise en oeuvre conjointe et MDP signifie mécanisme de développement propre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

B-FAST

Opération B-FAST en Roumanie

Opération B-FAST en Roumanie

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la décision du conseil de coordination de B-FAST d'envoyer une équipe et du matériel en Roumanie pour venir en aide à la population à la suite des graves inondations. En effet, à la suite des fortes pluies et des glissements de terrain qui ont touché certaines régions de la Roumanie dans la nuit du 1er au 2 juillet 2010, le gouvernement roumain a demandé une aide européenne. L'intervention de B-FAST consiste en l'envoi d'une équipe d'intervention de sept personnes, d'une station de potabilisation d'eau avec cinq générateurs et huit pompes à moteur. Le transport se fera par la route. Le coût estimé de l'opération s'élève à 100.000 euros.

La Belgian First Aid & Support Team (B-FAST) est une structure d'intervention rapide chargée de l'organisation d'aide d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

Opération OPEN SPIRIT 10

Participation belge à l'opération multinationale de déminage OPEN SPIRIT 10 en mer Baltique

Participation belge à l'opération multinationale de déminage OPEN SPIRIT 10 en mer Baltique

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation d'un chasseur de mines belge et d'une équipe de plongeurs, dans le cadre de l'opération multinationale de déminage OPEN SPIRIT 10 en mer Baltique.

Le chasseur de mines belge BNS Aster et ses 40 membres d'équipage participeront, du 27 août au 8 septembre 2010, à la recherche et à la destruction de mines marines et d'engins explosifs dans les eaux territoriales de Lituanie, ainsi que dans sa zone économique exclusive (ZEE). Une équipe de huit plongeurs "Very Shallow Water (VSW)" sera par ailleurs déployée du 25 août au 10 septembre 2010.

Depuis 1998, des chasseurs de mines belges participent annuellement à des opérations multinationales de déminage, alternativement en Estonie, Lettonie et Lituanie. La Belgique a ainsi acquis une grande expertise et a largement contribué dans les domaines du déminage des eaux côtières baltes, de la formation des marines des Etats baltes et de leur intégration au sein de l'OTAN.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

Régie des bâtiments

Hébergement des services judiciaires à Tournai

Hébergement des services judiciaires à Tournai

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à négocier avec le propriétaire du bâtiment "L'Avenir", sis rue du Château - rue du Rempart à Tournai. Il s'agit de la prise en location de 6.000 m² bruts de surface de bureau rénovée pour une durée de 9 ans, afin d'héberger les services du SPF Justice à Tournai dans l'attente d'une solution définitive. Le dossier est urgent et nécessaire au bon fonctionnement des services judiciaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

Assurance soins de santé

Fixation des honoraires et de l'intervention de l'assurance pour quatre nouvelles prestations en ergothérapie

Fixation des honoraires et de l'intervention de l'assurance pour quatre nouvelles prestations en ergothérapie

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe les honoraires et le montant de l'intervention de l'assurance soins de santé pour quatre nouvelles prestations en ergothérapie.

La proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx vise à ajouter quatre prestations à la nomenclature des prestations de rééducation : bilan d'observation, séance de mise en situation, séance d'information, de conseil et d'apprentissage et bilan final (*). L'intervention de l'assurance est fixée à 75 % des honoraires et vaut pour les patients qui ont suivi complètement ou qui sont sur le point de terminer un programme de rééducation dans un centre de rééducation ayant conclu une convention avec l'INAMI.

(*) arrêté royal du 10 janvier 1991 et article 37, § 6, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Adjointes bilingues dans les SPF

Désignation d'adjoints bilingues à titre de mesure transitoire dans les services centraux des services publics fédéraux

Désignation d'adjoints bilingues à titre de mesure transitoire dans les services centraux des services publics fédéraux

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à prolonger d'un an, jusqu'au 30 juin 2011, les effets de l'arrêté royal du 16 mai 2003 portant la désignation d'adjoints bilingues à titre de mesure transitoire dans les services centraux des services publics fédéraux.

Dans l'attente de la mise en place des mesures relatives au bilinguisme fonctionnel, l'unité de jurisprudence et la tâche d'évaluation doivent être assurées.

La prolongation de l'arrêté royal du 16 mai 2003 doit permettre de nouvelles désignations d'adjoints bilingues et donner une base juridique au paiement de leurs indemnités.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

SPF Mobilité

Accord de coopération entre l'Etat fédéral et les Régions concernant la Convention Déchets en navigation rhénane et intérieure

Accord de coopération entre l'Etat fédéral et les Régions concernant la Convention Déchets en navigation rhénane et intérieure

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à et exécution de [l'accord de coopération](#) entre l'Etat fédéral et les Régions concernant la mise en oeuvre de la Convention Déchets (*).

L'accord de coopération a été approuvé une première fois par le Conseil des ministres du 13 mars 2009. L'avant-projet de loi est à présent soumis à l'approbation du Parlement.

(*) Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure, signée à Strasbourg le 9 septembre 1996.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

AFSCA

Attribution de l'adjudication publique relative aux encéphalopathies spongiformes transmissibles pour le compte de l'AFSCA

Attribution de l'adjudication publique relative aux encéphalopathies spongiformes transmissibles pour le compte de l'AFSCA

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de l'Agriculture, le Conseil des ministres a donné son accord à l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) pour l'attribution de l'adjudication publique relative à l'enlèvement d'échantillons E.S.T. sur le territoire belge, la réalisation d'analyses E.S.T. dans des laboratoires agréés et le rapportage des résultats.

Cette adjudication est attribuée aux quatre firmes suivantes : Eurofins, Quality Partner, Ecce et Chemiphar.

(*) E.S.T. = Encéphalopathies spongiformes transmissibles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a approuvé le financement, sur le budget du SPF Affaires étrangères, des initiatives suivantes en matière de diplomatie préventive :

- Construction / renforcement de l'Etat de droit et de l'appareil judiciaire - United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) - Law Enforcement Investigation Training on Terrorist Financing and Money Laundering to be Delivered in Rwanda by the GPLM - Rwanda
- Construction / renforcement de l'Etat de droit et de l'appareil judiciaire - Penal Reform International (PRI) - Monitoring of Gacaca Courts - Rwanda
- Construction d'une société démocratique, soutien aux processus participatifs - Trois syndicats belges (CSC, FGTB et CGSLB) - Les syndicats comme promoteurs de paix : le rôle des syndicats dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs à travers le dialogue social - RDC
- Construction / renforcement de l'Etat de droit et de l'appareil judiciaire - International and Legal Assistance Centre (IPC) - Access to Justice Through Free Court Representation - Croatie
- Construction d'une société démocratique, soutien aux processus participatifs - Building sustainable communities in the area of return in Croatia - Phase II - "United Nations High Commissioner for Refugees" (UNHCR) - Croatie
- Développement des capacités et renforcement de la société civile - For Peaceful Coexistence of the Youth in South-eastern Serbia - Association for Protection and Promotion of Mental Health in Children and Youth (APC) - Serbie
- Développement des capacités et renforcement de la société civile - The Centre for Peace Studies (CPS) - Old Castle, New Bridges - Croatie
- Réparation des dommages causés par un conflit - Support for vulnerable children in war affected areas - International center for torture victims - Croatie
- Construction / renforcement de l'Etat de droit et de l'appareil judiciaire - International Legal Foundation (ILF) - Népal
- Construction / renforcement de l'Etat de droit et de l'appareil judiciaire - Avocats sans Frontières (ASF) - Agir pour un meilleur accès à la justice des personnes vulnérables au Népal - Népal

- Développement des capacités et renforcement de la société civile - UNESCO Laos - Operationalizing the Heritage Management Plan to Safeguard the Plain of Jars Through Ethnic Community Participation - Laos
- Respect et conscientisation aux droits de l'homme - Providing strategic support to the prevention of torture in Africa 2010-2012 - Association for the prevention of torture (APT) - Afrique multi
- Construction d'une société démocratique - Colloquium on Women, Peace and Security - Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) et United Nations Institute for Training and Research - Genève

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Politique en matière de drogues

Mise en oeuvre du Programme fédéral d'appui à une politique intégrale et intégrée en matière de drogues

Mise en oeuvre du Programme fédéral d'appui à une politique intégrale et intégrée en matière de drogues

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de la Politique scientifique, le Conseil des ministres a approuvé le lancement en 2010 d'un appel à proposition auprès de la communauté scientifique en vue de mettre en oeuvre les deux thématiques prioritaires du programme fédéral d'appui à une politique intégrale et intégrée en matière de drogues.

Il s'agit des deux thématiques suivantes :

- Enfants, adolescents, consommation de substance et approche intégrale et intégrée de leur prise en charge en Belgique
- Analyse et optimisation des traitements de substitution en Belgique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Congo

Aide médicale et humanitaire au Congo

Aide médicale et humanitaire au Congo

A la suite de la catastrophe impliquant un camion citerne au sud de Bukavu, l'autorité belge a proposé une aide médicale et humanitaire au Congo. Les autorités congolaises ont exprimé leur reconnaissance et leur souhait d'accepter cette offre.

Le Conseil des ministres a décidé ce matin de l'assistance médicale concrète à apporter au Congo. Il s'agit de l'envoi d'une équipe médicale de cinq experts et d'un expert en communication durant une dizaine de jours et de matériel médical pour soigner les brûlures d'une centaine de personnes.

Les personnes et les moyens rejoindront l'aéroport de Bukavu grâce à un C -130 belge, le dimanche 11 juillet. Ils seront ensuite accompagnés sur le lieu du drame par la MONUSCO. Une réévaluation des besoins aura ensuite lieu sur place.

Le coût de cette mission médicale est estimé à un maximum de 365 000 €. L'assistance sera apportée en collaboration entre les départements Affaires étrangères, Coopération au développement, Défense et Santé publique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Traité Benelux

Assentiment au Traité portant révision du Traité instituant l'Union économique Benelux

Assentiment au Traité portant révision du Traité instituant l'Union économique Benelux

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment au Traité portant révision du Traité instituant l'Union économique Benelux ainsi qu'au Protocole relatif aux privilèges et immunités de l'Union Benelux.

Le Traité entre les pays du Benelux instituant l'Union économique Benelux du 3 février 1958 a été signé pour une période de 50 ans. Au cours des années, les matières économiques, initialement prioritaires au sein de cette organisation internationale, ont été largement récupérées par l'Union européenne. Le Benelux s'est concentré davantage sur les questions d'ordre territorial et les problèmes liés aux personnes. A l'issue de cette période de 50 ans, les Etats membres étaient d'avis que le traité devait être adapté afin de pouvoir dynamiser la coopération mutuelle au sein du Benelux, intégrer les nouveaux aspects de la coopération et l'adapter à la nouvelle structure fédérale de l'Etat belge.

Le nouveau Traité Benelux portant révision du Traité du 3 février 1958 instituant l'Union économique Benelux a été signé le 17 juin 2008. Les deux principaux objectifs du Traité de révision sont l'intensification de la coopération transfrontalière et la poursuite du rôle de précurseur au sein de l'UE. Afin de réaliser ces objectifs, le Benelux met en avant trois thèmes clés, à savoir l'union économique et le marché intérieur, le développement durable et la justice et les affaires intérieures. Ces trois thèmes sont traduits dans un programme de travail quadriennal commun, qui détermine les priorités de la coopération Benelux. Cette coopération s'organisera dorénavant sous la nouvelle appellation "Union Benelux". Le nouveau traité est conclu pour une durée illimitée. Il prévoit toutefois une possibilité de dénonciation après une première période de dix ans, avec un délai de trois ans. Le Traité Benelux entrera en vigueur deux mois après la ratification du texte par les trois Etats membres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Engagement volontaire militaire

Statut administratif, pécuniaire et social du militaire qui effectue un engagement volontaire militaire

Statut administratif, pécuniaire et social du militaire qui effectue un engagement volontaire militaire

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant diverses dispositions relatives au statut administratif, pécuniaire et social du militaire qui effectue un engagement volontaire militaire.

Le projet poursuit les objectifs suivants :

- déterminer ce qui doit être entendu par mission ou opération,
- fixer le statut pécuniaire des militaires en engagement volontaire militaire au cours des six premiers mois en fixant notamment le montant de la solde, en en prévoyant l'indexation, ainsi que les modalités de paiement,
- préciser la base réglementaire qui servira à la prise en charge par l'Etat des frais de nourriture, base réglementaire qui est déjà applicable à l'ensemble du personnel militaire,
- prévoir dans les réglementations relatives aux prestations familiales garanties et aux allocations familiales des travailleurs indépendants, les mêmes règles que celles qui ont été prévues pour les allocations familiales des travailleurs salariés,
- fixer les modalités pratiques que le militaire en engagement volontaire militaire doit accomplir pour préserver, au cours des six premiers mois de son engagement, le droit aux allocations d'attente ou de chômage;
- prévoir que la période pendant laquelle le militaire est en engagement volontaire militaire et perçoit une solde compte comme temps d'attente pour la réglementation du chômage,
- fixer la date de mise en vigueur des dispositions concernant l'engagement volontaire militaire.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>